



Communiqué de presse
Le 8 mars 2023

LA FILIÈRE « SOLUTIONS INDUSTRIE DU FUTUR » PRESENTE SA FEUILLE DE ROUTE TECHNOLOGIQUE A L'OCCASION DU SALON GLOBAL INDUSTRIE

Le salon Global Industrie (Lyon, 7 au 10 Mars 2023) est l'occasion de la présentation de la Feuille de Route Technologique de la Filière Solutions Industrie du Futur, préparée en liaison étroite avec l'Etat dans le cadre du plan France 2030.

Cette Feuille de Route Technologique a été rédigée sous l'égide du Comité d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour l'Industrie Du Futur (CORI2DF), présidé par Aymeric Renaud (Schneider Electric/Gimélec), qui a pour vocation de soutenir l'innovation de produits et services de l'offre industrielle française.

Ce comité a pour cela rassemblé une Task Force ad hoc, animée par Jean-Noël Patillon (CEA List), associant l'écosystème des Membres de l'AIF : organisations professionnelles d'industriels (EVOLIS, GIMELEC, Numeum, France Additive,...), centres technologiques (CEA List, CETIM, IRT Jules Verne,..) Pôles (EMC2, CIMES,...) et acteurs académiques (IMT, INRIA, ...).

La Feuille de Route rappelle les ambitions de la Filière (décarbonation, souveraineté, sobriété, compétitivité ...), identifie les enjeux associés, et détaille les technologies clés à soutenir et à développer pour asseoir la souveraineté industrielle française.

La Task Force a, en particulier, examiné les technologies transversales clés pour la Filière et leur impact au service des Filières aval et des marchés émergents à forts enjeux de souveraineté et de décarbonation.

Les cinq technologies capacitantes retenues, après consultation des filières de la demande, sont :

- L'automatisation (cobotisation, machines intelligentes...)
- La production (Fabrication additive, ...)
- Les systèmes distribués (5G, IIOT/Edge/Cloud, blockchain, cybersécurité)
- La chaîne numérique (jumeau numérique, ingénierie des systèmes)
- L'intelligence artificielle (Big Data, machine learning, chatbot)

La Task Force a rédigé 11 Recommandations prioritaires :

- 3 Recommandations Générales prioritaires, dont l'une invite notamment à « Prendre en compte l'impact humain de l'introduction de l'usine du futur » ;
- 3 Recommandations sur les Enjeux prioritaires, portant sur Economie circulaire & durabilité/ Décarbonation des process/ Efficacité énergétique ;
- 5 Recommandations Technologiques prioritaires, portant sur Blockchain industrielle/ Jumeau numérique/ Ingénierie dirigée par les modèles/ Robotique, automatisation & machines intelligentes/ Fabrication Additive.

Pour **Frédéric Sanchez, Président de l'AIF et du CSF Solutions Industrie du Futur**, « *L'Industrie du Futur doit afficher clairement les dimensions clés indispensables pour rendre possible la transformation systémique de l'industrie et assurer le découplage nécessaire de l'utilisation des ressources et des matériaux des impacts environnementaux, climatiques et sociétaux négatifs. Il s'agit désormais de viser une « Industrie 5.0 », tournée vers une production industrielle numérique et décarbonée, pour la prospérité des personnes et la bonne santé de la planète. Nous souhaitons que les travaux de notre Filière contribuent ainsi à éclaircir et préciser le cadre des futurs instruments de soutien par l'Etat de l'Industrie du Futur dans le cadre de France 2030, en promouvant le choix de technologies innovantes orienté vers les entreprises à valeur ajoutée française* ».



À propos de l'AIF et de la Filière Solutions Industrie du Futur

Créée en 2015, l'AIF (l'Alliance Industrie du Futur), association loi 1901, organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux des PME/ETI, pour la modernisation des outils industriels et la transformation de leur modèle économique, notamment par l'apport de nouvelles technologies.

Présidée par Frédéric Sanchez depuis mars 2021, elle porte la nouvelle Filière « Solutions Industrie du Futur » labellisée par le Conseil National de l'Industrie : www.solutionsindustriedufutur.org. Elle anime pour cela les groupes projets du Contrat Stratégique de Filière.

Son parti pris : intégrer le salarié avec son savoir-faire et son savoir-être, comme élément majeur de la réussite de ce processus. L'objectif est de repositionner l'offre française de solutions pour l'industrie du futur au cœur de la relance pour l'émergence d'une industrie digitale et décarbonée.

L'Alliance Industrie du Futur est membre fondateur de la French Fab.

Contacts presse : Gaëtane de Boisse - gaetane.deboisse@industrie-dufutur.org

Emilie Troutier - emilie.troutier@industrie-dufutur.org